

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

**DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES**

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance publique du : 26 AVRIL 2025

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, Mme Catherine GAY,
M. Paul-Roger GONTARD, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER,
Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL,
Mme Isabelle LABROT, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY,
Mme Nathalie GAILLARDET, M. Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX,
Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne-Catherine LEPAGE,
Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, Mme Lilou QUENNESSON, M. Cyril BEYNET,
Mme Marie-Anne BERTRAND, Mme Sylvie MAZZITELLI, Mme Françoise LICHIERE,
M. Christian ROCCI, M. Bernard AUTHEMAN, M. Thierry VALLEJOS,
Mme Anne-Sophie RIGAULT, Mme Ghislaine PERSIA, M. Paul RUAT,
M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC,
Mme Annie ROSENBLATT, M. Mouloud REZOUALI, Mme Christine LAGRANGE,
M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Laure MINSSSEN par M. Paul-Roger GONTARD
M. Fabrice TOCABENS par Mme Martine CLAVEL
M. Sébastien GIORGIS par M. Marc SIMELIERE
M. Julien DE BENITO par Mme Anne-Catherine LEPAGE
M. Kader BELHADJ par Mme Catherine GAY
Mme Joanne TEXTORIS par M. Christian ROCCI
M. Arnaud PETITBOULANGER par M. Joël PEYRE
M. Bernard HOKMAYAN par M. David FOURNIER
Mme Laurence ABEL RODET par Mme Françoise LICHIERE
Mme Kamila BOUHASSANE par M. Thierry VALLEJOS
Mme Annick WALDER par M. Claude NAHOUM
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Anne-Sophie RIGAULT
Mme Martine BAREL par Mme Ghislaine PERSIA
M. Jean-Pierre CERVANTES par M. Mouloud REZOUALI

AR préfecture :

Date de télétransmission : 30-04-2025

Date de réception en préfecture :

AVIGNON

Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL 2025

4

SPORTS : Sollicitation de subventions pour la rénovation de la piscine Pierre Reyne. Mme HADDAOUI

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

L'accès au domaine aquatique est indispensable tant dans l'apprentissage du savoir nager chez les plus jeunes que dans le domaine du bien-être et de la santé pour tous.

La ville d'Avignon s'est ainsi engagée depuis plusieurs années dans une ambitieuse politique de rénovation de l'intégralité de ses équipements aquatiques apportant également une réponse qualitative aux enjeux environnementaux et de maîtrise des coûts de fonctionnement.

Si la réhabilitation du Stade Nautique, bassin de 50 m nordique, dès 2018 (pour plus de 18 millions d'euros) inaugure cet ambitieux Plan Piscines, les rénovations des équipements Jean Clément (2023), Chevalier de Folard (2025) et la remise à niveau technique de la piscine Stuart Mill ont suivi, pour terminer par la piscine Pierre Reyne dernière transformation clôturant ce projet global remarquable à hauteur de 18,9 millions d'euros.

Ainsi en moins de 10 ans, l'intégralité de notre parc composé des 5 équipements aquatiques, aura été requalifié pour plus de 36 millions d'euros.

Cet engagement fort en direction des avignonnais l'est particulièrement pour les jeunes et les enfants, dans la mise en oeuvre du projet « Savoir Nager » notamment où pas moins de 241 classes sont accueillies cette année pour 1 665 créneaux de natation scolaire contre 224 classes et 1 218 créneaux en 2018/2019. A cela s'ajoutent les 330 enfants et 50 adolescents inscrits en Ecole de nage municipale sur les piscines et tous les cycles d'activités périscolaires garantissant une continuité dans l'apprentissage et l'autonomisation des plus jeunes dans l'eau.

Il se traduit également par l'ambition vertueuse portée par le Plan Piscines en réduisant par exemple les consommations d'eau importantes sur ces équipements, en couvrant majoritairement les besoins en eau chaude sanitaire par le déploiement de capteurs solaires thermiques et en réduisant de manière significative les émissions Carbone.

Aujourd'hui il s'agit donc de vous présenter les grandes lignes du projet de réhabilitation de la piscine Pierre Reyne dernière étape de notre plan.

Située en centre-ville et recevant plus de 28 000 nageurs par an, dont les élèves de 8 écoles, 3 collèges ainsi que ceux du lycée Mistral situé à proximité, la piscine Pierre Reyne se voit bénéficier, notamment :

- d'une restructuration complète des vestiaires et des locaux du personnel
- d'une reprise de l'enveloppe thermique (parois/toiture/menuiseries) et de l'amélioration de l'étanchéité à l'air
- d'extensions de 65 m²
- d'une modernisation des installations (traitement eau/air) et du remplacement de l'installation de production d'eau chaude sanitaire
- d'une reprise de l'étanchéité du bassin
- d'un réaménagement partiel des extérieurs.

Vous l'aurez compris, à l'instar des autres sites, l'objectif est d'améliorer le confort des usagers, mais aussi d'améliorer la performance énergétique du bâtiment, tout en réduisant la consommation d'eau et ses émissions de Gaz à Effet de Serre et en installant des solutions d'énergie renouvelables.

Les consommations annuelles d'énergies et d'eau seront ici respectivement réduites de 21 % et de 74 %, et les émissions de gaz à effet de serre baisseront de 38 %.

Afin de contribuer au financement de cette dernière opération, nous allons solliciter nos partenaires institutionnels :

- Le Conseil Départemental de Vaucluse au travers de son dispositif sur les équipements sportifs pour un montant de 180 000 €,
- Le Grand Avignon au travers de son fond de soutien à l'investissement des communes (FSIC) destiné à encourager la transition énergétique de son territoire. La ville d'Avignon disposait d'une enveloppe potentielle de 4M€ au titre de ce dispositif, dont 1,279 M€ encore disponibles à ce jour. Ce projet répond aux critères de sélection du fonds de concours du Grand Avignon et c'est pourquoi nous sollicitons une participation financière au titre de ce dispositif à hauteur de 679 817 €.

Le plan de financement prévisionnel pour ce projet serait le suivant :

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL – Piscine P REYNE		
	Montant € HT	Taux
Coût prévisionnel travaux HT	2 222 723 €	
Subvention REGION PACA <u>obtenue</u>	444 545 €	20 %
Subvention GRAND AVIGNON <u>sollicitée</u>	679 817 €	31 %
Subvention CONSEIL DEPARTEMENTAL 84 <u>sollicitée</u>	180 000 €	8 %
AUTOFINANCEMENT ville d'Avignon	918 361 €	41 %

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29,

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Ville éducative, culturelle, solidaire, sportive et fraternelle

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel pour le projet de réhabilitation de la piscine Pierre REYNE.

- **SOLLICITE** conformément au plan de financement présenté une participation financière au titre des fonds de concours aux communes du Grand Avignon et au titre du soutien aux équipement sportifs pour le Conseil Départemental du Vaucluse, et tout autre organisme proposant un dispositif d'aide financière entrant dans le cadre de ce projet,

- **IMPUTE** la recette à intervenir sur le chapitre 13, compte 13251 pour le Grand Avignon et compte 1323 pour le Conseil Départemental

- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Élu(e) Délégué(e) à signer toutes les pièces à intervenir.

ADOPTE

Le Maire
Mme Cécile HELLE



Le Secrétaire de Séance
Mme Lilou QUENNESSON

PARVENU A LA PREFECTURE LE 30/04/2025

ACTE PUBLIE LE 30/04/2025

AR préfecture :

Date de télétransmission : 30-04-2025

Date de réception en préfecture :